



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Enquête hirondelles

dans l'aire potentielle
d'adhésion du Parc national
de Port-Cros.

**Comptez les hirondelles
et leurs nids, près de
chez vous.**



Transmettez vos observations
et découvrez les résultats
de cette enquête sur :
enquethirondelles@gmail.com

1 Hirondelle de fenêtre © Claude AGNÈS, 2 Hirondelle de fenêtre © René DU MOULIN, 3 Hirondelle rustique © André SCHONT

paca.lpo.fr



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

var
**CONSEIL
GÉNÉRAL**

Hyères
CULTURAL MUSEUM



**Vous voulez
« observer utile »
et participer à la
connaissance et à la
préservation de la
faune de la région ?**

**Rendez-vous sur
www.faune-paca.org**

Pour mieux connaître et préserver les hirondelles sur les communes de l'aire potentielle d'adhésion du Parc national de Port-Cros, la Ligue pour la Protection des Oiseaux et le Parc national de Port-Cros lancent « l'enquête hirondelles ». Tout le monde peut participer. Avec les spécialistes des associations locales mais aussi des observateurs non initiés, nous pourrions connaître l'évolution des populations d'hirondelles qui sont en fort déclin au niveau européen.

Adultes, enfants, familles, signalez-nous vos observations.



Carte du Parc national de Port-Cros



Comptez les nids d'hirondelles

Les hirondelles sont en déclin et ont déjà disparu en de nombreux endroits. Symboles du beau temps, elles reviennent à chaque printemps, après avoir passé l'hiver en Afrique.

Ces migrants qui parcourent plusieurs milliers de kilomètres, rencontrent des problèmes multiples : manque de nourriture dû aux pesticides, destruction des nids.

Leurs populations s'amenuisent d'années en années.

Avant qu'elles ne soient trop rares, protégeons-les !

5 raisons de participer !

1. Pour mieux comprendre l'évolution de leurs populations.
2. Car les hirondelles sont des bio-indicateurs de premier ordre.
3. Car un nid «compté» est un nid mieux protégé.
4. Parce que ce sont des oiseaux charmants et passionnants.
5. Pour faire connaissance avec ses voisins.

Participer à l'enquête, c'est très simple !

1 Promenez-vous près de chez vous ou profitez d'un lieu où vous passez régulièrement pour lever les yeux au ciel et admirez les hirondelles. Pour les identifier aidez-vous des pages 4 et 5 de ce guide.

2 Prenez ensuite le temps de rechercher les nids, dénombrez-les et remplissez le formulaire en dernière page ou transmettez directement vos relevés sur www.faune-paca.org ou par mail enquetehirondelles@gmail.com. Une bonne occasion de regarder son quartier autrement !

3 participez aux sorties nature et aux formations proposées pour mieux connaître les hirondelles et plus largement la biodiversité de la région ! Informations et inscriptions :

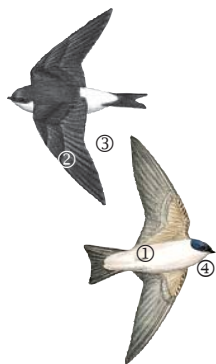
► www.portcrosparcnational.fr



Nos voisines les hirondelles

L'hirondelle de fenêtre

Claire par dessous ① et sombre par dessus ②, cette hirondelle est surtout reconnaissable à sa tache blanche à la base de la queue ③. Elle a la gorge blanche ④. Elle bâtit un nid fermé muni d'un petit orifice. Il est construit en boulettes de terre à l'extérieur des bâtiments à l'abri sous les corniches, génoises, balcons ou autres débordements architecturaux.



L'hirondelle rustique

Anciennement appelée Hirondelle de cheminée, cette habitante des campagnes se reconnaît surtout à sa queue très échancrée, bordée de deux longs filets ①. Sa tête est sombre et, de près, on peut admirer sa gorge de couleur rouge brique ②. Le dessus est entièrement sombre, sans tache blanche ③. Son nid en demi-coupe ouvert sur le dessus est fait de boulettes de terre et de brindilles. On la trouve principalement à l'intérieur des bâtiments agricoles, surtout les étables et les écuries, mais aussi les garages.



Le martinet noir

Le martinet n'est pas une hirondelle malgré une silhouette et des habitudes similaires. Il est entièrement sombre avec un corps en forme de cigare et deux grandes ailes en forme de faux. Ce vrai citadin se montre rarement de près. C'est lui qui fend l'air des soirées d'été en poussant des cris stridents. Ce n'est pas un bâtisseur : il se contente pour nicher de cavités, souvent exiguës mais toujours haut perchées, qu'il trouve sous les combles, sous une tuile de toit, une anfractuosité dans un mur...



Les hirondelles s'observent dans le Parc national de Port-Cros de mars à octobre. L'enquête se déroule de mi-juin à mi-juillet pour recenser les couples nicheurs d'hirondelles de fenêtre et d'hirondelles rustiques, à ne pas confondre avec le Martinet noir.



Hirondelles de fenêtre
© Olivier PUCCIA



Hirondelle de fenêtre © André SCHONT



Hirondelles rustiques
© André SCHONT



Hirondelle rustique © André SCHONT



Martinet noir
© André SCHONT



Martinet noir © Aurélien AUDEVARD

Que faire en cas de menaces ?

Les menaces très courantes qui mettent en danger les hirondelles :

- Le ravalement des façades abritant des nids d'hirondelles.
- La destruction volontaire des nids.
- La démolition ou la réfection des toitures abritant des martinets ou des hirondelles.

Bien entendu, ces actes sont encore plus néfastes en période de reproduction des oiseaux soit d'avril à septembre.

Si vous constatez qu'une colonie d'hirondelles est menacée :

- Prévenez la LPO qui vous indiquera la marche à suivre au 04 94 12 79 52.
- Relevez l'adresse exacte de la colonie, le nom et les coordonnées du propriétaire ou de l'entreprise effectuant les travaux.
- Alertez l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage au 04 32 60 60 10.

La protection juridique des hirondelles

En France, les hirondelles et les martinets sont intégralement protégés. Il est interdit de porter atteinte aux hirondelles et aux martinets ainsi qu'à leurs couvées.

Tout responsable d'une infraction s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 euros et/ou une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 12 mois (art. L 415-1 du Code de l'environnement).





Hirondelles de fenêtre © Ghislaine PECHIKOFF

Accueillir les hirondelles !

Vous souhaitez rénover votre façade ou refaire votre toit qui abritent des hirondelles ?

Privilégiez l'automne et l'hiver pour respecter à la reproduction de l'espèce. Lors des travaux, préservez les nids d'hirondelles si cela est possible en les protégeant lors de la mise en place de l'enduit. Pour les martinets et les autres petits oiseaux qui nichent dans les cavités (moineaux, mésanges...), veillez à ne pas boucher les trous occupés.

Poser des nichoirs, c'est facile et utile !

Choisissez un crépis rugueux qui permettra la réinstallation d'une colonie d'hirondelles (plans et vente www.lpo.fr).



Nid artificiel, hirondelles de fenêtre © Sophie GAUTHIER

Vous construisez votre maison ?

Pensez aux oiseaux menacés et prévoyez l'imbrication de nichoirs parpaings pour les martinets et les moineaux, profitez des travaux pour installer des nichoirs artificiels pour Hirondelles de fenêtres et choisissez un crépis rugueux qui permettra l'installation d'une colonie d'hirondelles.

Vous êtes ennuyés par les fientes qui souillent votre mur ?

Une simple planchette suffit à une cohabitation harmonieuse et vous fournira, une fois les oiseaux partis en migration, un excellent guano pour le jardin !



Nids artificiels © Eddy CALONNE - NATAGORA

Des Hirondelles rustiques occupent votre garage ou votre grange ?

Bravo ! Veillez simplement à leur laisser un accès permanent pour que les parents puissent nourrir leurs nichées. Une petite fente de 15 cm x 5 cm suffit à leur passage.

Relevé de vos observations de juin à juillet

Coupon réponse

Espèces (en vous aidant des pages 4 et 5)	Date	Lieu exact (soyez le plus précis possible, surtout si vous dénombrez des nids)	Nombre1 d'oiseaux maximum simultanés	Nombre2 de nids observés	Nombre2 de nids occupés	Nombre2 de nids endommagés	Remarques (présence de planchettes / nids artificiels)
EXEMPLES							
Hirondelle rustique	25 juin	route des Merisiers 83400 Hyères	12	7	5		
VOS DONNÉES							

1) le nombre d'oiseaux : si vous avez observé plusieurs jours au même endroit, n'indiquez que le plus grand nombre d'oiseaux observés pour une même espèce.

2) le nombre de nids : vous comptez le nombre total de nids et, si vous le pouvez, vous précisez le nombre de nids occupés (nid où vous voyez soit des jeunes, soit un adulte entrer) et si des nids vous semblent endommagés. Pour différencier les nids, reportez-vous aux pages 4 et 5.

Estimation de la population sur le site (mas, hameau, commune) :

Espèce :

Communiquez vos résultats de préférence via internet : **faune-paca.org** ou par mail **enquethirondelles@gmail.com**.
ou si ce n'est pas possible, par courrier à :

LPO PACA – «Enquête Hirondelles» - Villa Saint-Jules - 6 avenue Jean Jaurès - 83400 Hyères - 04 94 12 79 52

Nom : Prénom :

Rue : N° : Code postal :

Localité : E-mail :



AGIR pour la BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bonnes observations et merci de votre participation !